Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES

Préfecture du Haut-Rhin

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION DE LA FECHT

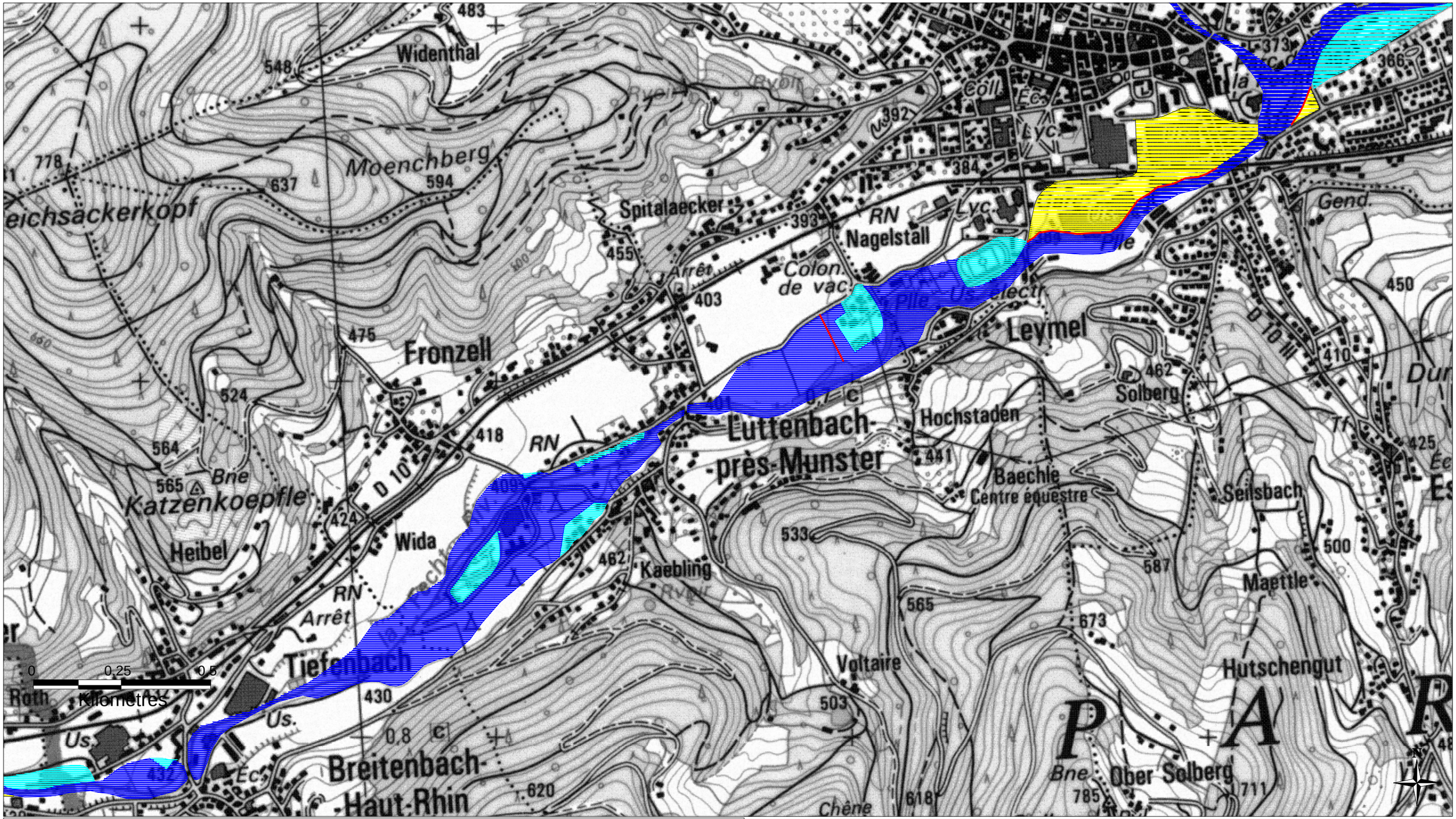

- Zone inondable par débordement en cas de crue centennale, inconstructible
- Zone inondable par débordement en cas de crue centennale, à risque modéré, pouvant être ouverte à l'urbanisation
- Zone inondable en cas de rupture de digue, à risque élevé, inconstructible
- Zone inondable en cas de rupture de digue, à risque modéré, pouvant être ouverte à l'urbanisation
- Digue

1/10 000

Mars 2008

Scan25 ®, © IGN